



# LA SOCIÉTÉ MARCÉ FRANCOPHONE

Association pour la promotion de la santé mentale

et de la psychiatrie périnatale

<http://www.marce-francophone.fr>

## LE MOT DU PRÉSIDENT, n° 4

Février 2021 - Juillet 2021

### La psypérinatalité, ça bouge !

Chers adhérents,

Voici que nous sommes entrés au cœur de la période estivale avec la perspective des vacances : un temps de repos bien mérité pour chacun, après un premier semestre riche en avancées de toutes parts.

Un bilan s'impose, car la psypérinatalité bouge...

Après le rapport des mille jours, après les annonces renouvelées par Adrien Taquet de crédit alloués pour la création de dix unités d'hospitalisation temps-plein et de 15 à 20 équipes mobiles de psychiatrie périnatale, nous avons assisté à une mobilisation sans précédent des militants de la santé mentale et de la psychiatrie périnatales, sous l'impulsion, entre autre, de la Société Marcé Francophone, très nettement mobilisée et aiguillonnée par l'un de ses past-présidents, Michel Dugnat. Par sa foi en la psypérinatalité, son énergie et son travail, Michel avec l'aide de ceux qu'il mobilise déplace les montagnes.

Bien entendu, la SMF œuvre aux côtés de l'Alliance francophone pour la santé mentale périnatale et des autres associations professionnelles et d'usagers.

Mobilisation sans précédent au niveau de la Commission Nationale de Psychiatrie (CNP) où des membres de la SMF participent aux réflexions d'un grand nombre de sous-commissions. Parmi celles-ci, la section « psychiatrie périnatale » de la sous commission pédopsychiatrie pense activement le dispositif de soins conjoints, gradués et coordonnés qu'il convient de mettre en place sur l'ensemble du territoire national.

Parallèlement, l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) poursuit sa réflexion autour de la psypérinatalité. Des membres de la SMF y participent.

Du côté de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), Christine Rainelli travaille autour des questions de tarifications qu'il convient de mettre

en œuvre pour les besoins spécifiques de la psychiatrie périnatale et des soins conjoints parents-bébé.

Enfin, ce sont encore des membres de la SMF (Michel Dugnat, Anne-Laure Sutter, Florence Gressier, Sarah Sananes, etc.) qui se trouvent mobilisés autour de la rédaction des Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur le « Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnataux »...

Le mouvement qui se crée autour de la psychiatrie périnatale est sans précédent. Il va concourir à la mise en œuvre d'un système de soins plus étayant et ajusté sur l'ensemble du territoire. A nous de contribuer à lui donner corps et vitalité !

C'est dire aussi à quel point il importe plus que jamais de faire connaître la SMF et d'encourager les professionnels œuvrant en périnatalité à adhérer à notre association. Faites également connaître notre page LinkedIn à vos contacts.

Ces professionnels qui nous auront rejoints grâce à vous, comme vous-mêmes qui nous soutenez, pourront désormais bénéficier dès juillet d'une info-lettre que la société Immerscience nous concoctera spécialement.

De quoi s'agira-t-il ? Tous les deux mois, sur un thème donné défini en lien avec le Conseil d'administration, cette société de curation scientifique fera le point sur les publications scientifiques parues au cours de 1 à 5 dernières années, elle sélectionnera 3 à 5 articles selon leur plus haut degré de preuve et elle nous en donnera une analyse. Un travail dont vous bénéficierez dès le mois de juillet donc. Notre première info-lettre traitera du thème « COVID et périnatalité ».

Pouvait-on annoncer de nouvelles plus stimulantes ?

Alors, bel été à toutes et à tous !

Benoît Bayle, psychiatre

Président de la SMF 2020-2022